

Courchapoix : notre école dans le projet de réorganisation

L'école primaire et infantine de notre village est intégrée dans la réorganisation des écoles du Val Terbi. Pour Courchapoix, l'école représente un lieu de vie, d'accueil tout proche pour nos enfants. C'est aussi un endroit où la vie communautaire du village peut s'exprimer. Pour le développement de notre commune, c'est un atout important. Quand de nouveaux habitants veulent s'établir, ils se décident en prenant en compte le lieu où leurs enfants iront à l'école. C'est évidemment sur place que chaque parent souhaite envoyer ses enfants en classe.

La solution qui sera choisie pour les quatre villages du Haut Val Terbi orientera notre avenir, c'est un choix très important. Ci-dessous, nous vous présentons la solution qui sera présentée au canton.

Le maire, Denis Monnier

Comment fonctionne notre école actuellement ?

Deux classes et demie et une classe infantine

Les enfants sont accueillis dès 4ans à l'école infantine, pour deux ans.

Ils vont ensuite en classe de 1ère à 3ème, puis de 4ème à 6ème.

Pour les leçons de français, de mathématique et d'allemand, ils sont répartis en trois groupes : 1ère-2e, 3e-4e, 5e-6e.

C'est le système des deux classes et demie.

Disciplines	Répartition					Total école
	1+2	1+2+3	3+4	4+5+6	5+6	
Français	7		7		8	22
Mathématique	5		6		6	17
Allemand			2 + 2		2 + 2	8
Environnement		3		4		7
EGS		1		0,5		1,5
Histoire biblique		1		0,5		1,5
Education musicale		1,5		1		2,5
Education visuelle		1,5		1		2,5
ACM		2		2		4
Education physique		3		3		6
Crédit élève	12	13	17	12	18	72
Crédit classe		5			3	8
Crédit hebdomadaire	13	16	17	12	21	80

source

Le canton veut diminuer les frais en augmentant le nombre d'élèves par classe.

Il souhaite fermer des classes, comme il l'a déjà fait il y a dix ans. C'est vrai que le nombre d'enfants diminue, il est donc nécessaire de prendre des mesures.

Le canton souhaite le moins de classes possible, quitte pour cela à faire penduler nos enfants en bus, d'un village à l'autre.

Il existe actuellement 11 classes primaires et 3 classes enfantines pour les quatre villages de Courchapoix, Corban, Mervelier, Montsevelier. Devant l'obligation de fermer, les communes proposent de passer à 10 classes primaires, soit 4 fois deux classes et demie et 3 classes enfantines.

Pour Courchapoix, la solution actuelle serait maintenue, et cette solution serait également appliquée dans les trois autres villages.

Le canton veut aussi centraliser l'organisation scolaire.

Le Département de la formation, culture et sports, veut réduire le nombre des cercles scolaires de 52 à 40 et regrouper ces cercles en 10 unités administratives.

Cette politique dépend d'une décision du Parlement qui veut absolument réduire les dépenses scolaires et augmenter le nombre d'élèves par classes. D'après les directives cantonales :

- **Un cercle scolaire comprend en principe 3 classes à deux degrés**
- **Il est possible de travailler avec des classes à trois degrés.**

Un seul cercle scolaire pour les quatre villages ?

Il sera pratiquement impossible de refuser ce cercle scolaire unique pour Courchapoix, Corban, Mervelier et Montsevelier.

Le cas de Vermes est en suspens.

Cela ne signifie cependant pas que les élèves doivent automatiquement aller à l'école dans un autre village en étant obligés de prendre le bus chaque jour. Un cercle scolaire s'organise comme il l'entend, à condition que le nombre de classes corresponde à la norme fixée. Cette norme varie, il faudra négocier les conditions de maintien ou de fermeture des classes en fonction d'une durée de quelques années, de manière à disposer de l'application stable d'une décision.

Il y a déjà eu une première tentative de créer un seul cercle scolaire :

la réponse , le groupe de concertation.

Il y a dix ans, le canton a déjà voulu regrouper les élèves de Courchapoix avec ceux des autres villages du Haut Val Terbi. Un groupe de travail a été formé pour étudier la question et pour assurer aux enfants une scolarité dans leur village. Ce groupe de concertation a mis en place une solution qui a été approuvée par le canton et reconnue jusqu'ici comme très performante.

La mission première de ce groupe est toujours de trouver la solution la meilleure pour éviter des déplacements inutiles et coûteux. Les articles 4 et 8 de la convention intercommunale du 27.5.98 précisent, entre autres dispositions:

- **article 4 : l'enseignement aux degrés 1P et 2P est dispensé dans chaque village.**
- **article 8 : la scolarisation des élèves dans leur village est la règle**

La convention intercommunale est disponible [ici](#).

Quelle est la solution souhaitée ?

Le conseil communal, la commission d'école, les enseignants et les parents d'élèves proposent 4 fois 2 classes et demie, soit 10 classes d'école primaire pour le Haut Val Terbi et 3 classes d'école infantine.

Le transport d'élèves est envisagé uniquement dans des cas exceptionnels.

Par exemple, si un élève est seul dans son degré et s'il y a demande de le déplacer, on peut trouver une solution sans transporter d'autres élèves.

Comment cela marche ?

- **les élèves travaillent en deux degrés pour les branches principales**
- **les élèves travaillent en 3 degrés pour les autres branches**

C'est la pratique actuelle chez nous, il n'y a pas de changement.

Cette pratique est bien connue : les classes à degrés multiples

Jusqu'à la mise en place de la nouvelle loi scolaire, en 1992, la plupart des petits Jurassiens vivaient dans des classes à degrés multiples. Il n'y avait que les villes et quelques grands villages qui répartissaient les élèves dans des classes à un seul degré. On rencontrait régulièrement les distributions

- 1 à 3, 4 à 6, 7 à 9 ou
- 1 à 4, et 5 à 9.
- Il y avait également un bon nombre de classes uniques comprenant les degrés 1-9.

Les enseignants du Val Terbi ont presque tous enseigné dans des classes à 3 degrés ou plus. Ils ont un savoir-faire précieux.

Les classes à degrés multiples représentent une solution moderne :

Il n'existe pas de classes où tous les élèves sont au même niveau d'apprentissage en même temps. En tenant compte de cette réalité, les chercheurs en pédagogie demandent de différencier l'enseignement dans une classe où se trouvent des enfants du même âge.

Le canton préconise aussi ce dispositif, notamment pour les élèves précoces :

4.2.2 Individualisation et différenciation de l'enseignement à l'intérieur de la classe

- *La responsabilité de cette mesure incombe à l'enseignant-e titulaire qui définit son plan d'action en collaboration avec le-la conseiller-ère pédagogique.*
- *L'introduction des technologies de l'information et de la communication dans les classes devrait permettre d'accentuer une telle mesure.*

Bulletin de l'enseignement n°16, SEN INFOS, octobre 2003, p. 11

L'intégration des techniques d'informations et de communication dans les classes incitent également à différencier :

L'Académie suisse des sciences techniques recommande au conseil fédéral la disposition suivante :

Nous observons l'apport pédagogique des classes à degrés multiples qui démontre que la différenciation de l'apprentissage est possible et nécessaire et que cette pratique devrait être appliquée dans tout groupe d'apprenants.

SATW, *Mitic et apprendre tout au long de la vie*, Séminaire de Villars-les-Moines, septembre 2006, p.34.

Dans le même ouvrage, une comparaison entre une classe unique de 1 à 9 et une classe d'un seul degré démontre que pour l'élève, dans ces classes à degrés multiples, il y a un bilan positif : il apprend à apprendre et à chercher, il se responsabilise, il tient compte d'élèves différents.

Voir le document : <http://ict.satw.ch/%20SPIP/IMG/pdf/mun2006.09.pdf>

Évidemment, cela signifie une autre manière d'enseigner, elle est bien connue de nos enseignantes qui la pratiquent depuis de nombreuses années.

Quelle négociation avec le canton ?

Bilan des coûts

La question pour le canton, est essentiellement financière. Comment cela se présente-t-il ?

2009-10	1'557'000	pour 10 classes
2009-10	1'473'215 ou 1'518'215 si 2 bus	pour 9 classes
différence	83'785 ou 38'785	

Les charges sont réparties entre les communes et entre les communes et le canton. La différence de charge réelle pour Courchapoix est de l'ordre de 10'000.-

Cette estimation du coût des transports d'élèves pour le système à 9 classes ne tient pas compte des postes de travail perdus. Les enseignants licenciés devront trouver un emploi ailleurs ou s'inscrire au chômage.

6 mois d'indemnités, pour 1 poste, représente avec les charges sociales, le quart, 60'000.- environ. Il faut les ajouter au coût de la solution 9 classes.

Avec 10 classes, soit 4 fois 2 classes et demie, les emplois sont maintenus sauf quelques adaptations ponctuelles.

Autres effets négatifs :

- temps de repas diminué,
- discipline dans les transports,
- suppression de branches à option à cause des transports quand elles sont hors de l'horaire cadre,
- report des transports sur les parents pour les cours facultatifs éventuels,
- pertes quant à l'esprit d'appartenance au village : théâtres, sociétés
la liste n'est pas close ...

Les termes de négociation

S'il n'est si pas possible de conserver un cercle par village, alors accepter 1 seul cercle scolaire pour les quatre villages

Mais à condition de conserver

- 4 classes primaires de 2 degrés et demi
- 3 classes d'école enfantine

Corban

Courchapoix (pour Courchapoix et Vermes)

Montsevelier (pour Montsevelier et Mervelier) ou, selon les cas et le nombre d'élèves :
Mervelier pour Montsevelier et Mervelier.

Ce scénario constitue la décision des conseils communaux, de la réunion des maires et de la

commission de concertation.

**Une séance d'information organisée par APE,
association des parents d'élèves,
le 18 septembre, à l'école de Courchapoix, 20h.**

avec Mme Jeanne Kuonen

<http://www.latourmaline.ch/consultante.html>

Mme Jeanne Kuonen est consultante pédagogique et a été la jardinière responsable lors de la création du jardin d'enfants La Tourmaline en 1989. Elle a effectué une formation initiale comme infirmière au Québec. Puis elle suit la formation pédagogique anthroposophique de Suisse romande à Lausanne et Genève de 1990 à 1994. Elle vient de terminer une formation universitaire en science de l'éducation à Genève. Elle est mère de 2 enfants.

Le thème de la soirée :

Regroupement scolaire : avantages et désavantages pour les enfants sur les plans économique, social et psychologique.

L'aspect pédagogique ne sera bien sûr pas oublié !

pour la rédaction du site,
Louis-J. Fleury